

COULMIERS



N°

17

en lignes...

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2014

*Nos Meilleurs Vœux
pour 2014*



web



ATAC
PIÈCES AUTO

13 Magasins pour mieux vous servir
www.atac-pieces-auto.fr



Alarme
Installation
Maintenance
Electricité
TECHNICS

Alarme Vidéo
Automatisme
Assistance
Incendie
Télésurveillance
Électricité



Pascal Pardessus
45130 BACCON
Tél/Fax : 02 38 80 78 83
Mobile : 06 18 30 51 63
pascal.pardessus@orange.fr

Ateliers
CHRÉTIEN

* Fabricant - Installateur
Depuis 1968



- ◆ Menuiseries : bois, PVC, *alu
- ◆ Tous volets
- ◆ Portails—stores
- ◆ Portes de garages
- ◆ miroiteries

*** VERANDAS**

Z.I. des sablons—45130 Meung sur Loire Tel : 02 38 44 75 75

POMPES FUNEBRES / MARBRERIE GIRARD
Chambre funéraire

Organisations complètes d'obsèques
Monuments, Gravures,
Motifs personnalisés



3, rue du Général De Gaulle - 45130 MEUNG SUR LOIRE - Fax : 02 38 44 29 85
Tél : 02 38 44 44 16
girard.et.fils@wanadoo.fr

ENTREPRISE DE BÂTIMENTS

S.N.C. BAUNÉ & Cie
au capital de 2286,73 €
Terrassement
Neuf - Restauration
Couverture
Carrelage - Isolation
227 rue de Frévent
45130 COULMIERS
☎ 02 38 80 74 29

N° SIRET : 086 380 813 00039 - R.C. Orléans 63 B 81 - R.M. 1100 64 56 - FR 64 086 380 813

COUVERTURE-ZINGUERIE
Rénovation et neuf



SARL Jérôme Guérin
550 rue de la Vallée
45130 COULMIERS
Tél. 02 38 74 65 17
guerin.couverture@orange.fr

Ets JEAN CHESNEAU
45130 EPIEDS EN BEAUCE



JOHN DEERE
Matériels Agricoles
Motoculture de Plaisance
Tel : 02.38.74.28.38 - Fax : 02.38.74.28.07

02 37 99 35 66

poullain
Plomberie
Chauffage

6 bis rue du Soleil
Levant - GAUBERT
28140 GUILLOVILLE
cedric.poullain@hotmail.fr

Dépannage - Installation - Maintenance
Chauffage - Chaudière bois, fioul, gaz - Plomberie
Plancher Chauffant - Sanitaire - Pompe à chaleur
Ventilation - Aspiration centralisée



Le Mot du Maire

3

Sommaire

P.4

Informations
à retenir

P.5

Vie pratique

P. 6 à 11

Informations
communales

P. 12 à 13

Commémoration
1914-1918

P. 14 à 16

Informations diverses

P. 17

Rencontre à Coulmiers

P. 18 à 21

Vie associative

P.22

Etat Civil

P.24

Tarif location salle
Agenda 2014

Avant tout, je tiens à remercier toutes les personnes et entreprises qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal annuel.

Comme à l'accoutumée, vous y trouverez une rétrospective des grands moments de cette année 2013. De lourds projets furent menés à terme, avec succès, grâce à l'investissement et le sérieux des différentes commissions municipales.

Une commune existe aussi par les multiples facettes de sa vie associative, encouragée par l'ensemble des habitants soucieux de son rayonnement. A cet égard, soyons reconnaissants envers les animateurs bénévoles, dévoués, qui s'investissent sans compter avec dynamisme, compétence et bonne humeur.

Les prochaines élections municipales des 23 et 30 mars prochain généreront sans aucun doute une nouvelle organisation et de nouveaux projets.

En attendant, à toutes et à tous, les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons une belle et bonne nouvelle année 2014.

*Le Maire,
Elisabeth Manchec*

SIÈGE SOCIAL :
Mairie de Coulmiers

PUBLICATION, RÉDACTION :
Mme Le Maire de Coulmiers
et la Commission des Relations
Extérieures

CONCEPTION ET RÉALISATION :
ART FREELY

PHOTOS :
Photothèque de la Mairie

IMPRIMÉ en France

DÉPÔT LÉGAL :
1^{er} trimestre 2014



Informations à retenir

MAIRIE

Mairie secrétariat

1 rue du 9 novembre – 45130 COULMIERS
Tél. 02 38 74 22 08
Fax. 09 70 32 13 09

Courriel : mairie.coulmiers@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiecoulmiers.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et vendredi : de 16h45 à 18h45
Mercredi et samedi : de 10h00 à 12h00

Permanences :

- **Le MAIRE :** Mme Elisabeth MANCHEC sur rendez-vous au 02 38 74 22 08
- **1^{er} Adjoint** M. Bruno GUERIN :
Tél. 02 38 74 26 48
Lundi de 18h à 18h45
- **2^e Adjoint** Mme Annick CALLU :
Tél. 02 38 74 25 32
Mercredi de 11h00 à 12h00
- **3^e Adjoint** M. Pierre BROSSE :
Tél. 02 38 74 23 57
Vendredi de 18h00 à 18h45

LOCATION SALLE DES FETES

S'adresser au Secrétariat de Mairie :
Tél. 02 38 74 22 08

CCAS

Responsable : 2^e Adjoint
Mme Annick CALLU - Tél. 02 38 74 25 32

SECURITE

Garde champêtre : M. Laurent GAUTHIER
Tél. 06 87 47 82 83

CCVM Communauté de Communes du Val des Mauves

32 rue du Général de GAULLE 45130
MEUNG-SUR-LOIRE - Tél. 02 38 46 94 94

RAM

Relais Assistantes Maternelles de la CCVM
RAM des Champs d'eau Ré
Edwige LIORET - Tél. 02 38 80 70 76

SPANC

de la CCVM - Mairie de Meung-sur-Loire
Tél. 02 38 70 63 28

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE HUISSEAU / GEMIGNY

Siège du Syndicat à la Mairie de GEMIGNY

- **Président :** M. Christian TERRASSON
- **Vice Président :** M. Jean ROUXEL
- **Fontainier :** M. PUFFERRA

Tél. 02 38 75 51 09

Portable : 06 10 09 82 47

A votre disposition pour vous fournir les formulaires de demande de branchement, résiliation d'abonnement, déplacement de compteur, relevé de compteur avant départ.

MEDECINS

- **Docteur GARCON**
3 Rue François Gaumet - Epieds-en-Beauce
Tél. 02 38 74 21 80
- **Maison de Santé Pluridisciplinaire**
1, rue des Tanneries - Meung-sur-Loire
Tél. : 02 38 88 94 00

PHARMACIES

- **AUVRAY** à Epieds-en-Beauce
Tél. 02 38 74 60 57
- **Pharmacie des Mauves**
à Huisseau-sur-Mauves
Tél. 02 38 80 74 08

INFIRMIERE

- Mme Stéphanie LE MOIGN
29 rue du Petit Chasseur
Epieds-en-Beauce - Tél. 02 38 74 27 43

AIDE A LA PERSONNE

- **BEUCE-VAL SERVICE**
Association Beauce Val Service
4, rue du Dr. Pierre Legris - 45130 Patay
Tél. 02 38 74 62 25
- **FAMILLES RURALES**
Contacter la Fédération
50, Rue de Curembourg
45404 Fleury-Les-Aubrais
Tél. 02 38 65 48 77

- **A.D.M.R. LOIRE BEAUCE**
3, Place St Privat - 45310 Epieds-en-Beauce
Tel. 02 38 75 77 18 - Fax. 02 38 75 77 18

CLIC ENTRAIDE UNION

- (Centre local d'information et de coordination)
Tel. 02 38 74 62 40

ECOLES

- **PRIMAIRE :**
1 Rue du 9 Novembre - Coulmiers
Tél. 02 38 74 28 81
- **Directrice :** Mme BAUMARD

- **S.I.R.I.S. :**
Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire
Regroupe les communes de :
Baccon, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves,
Rozières-en-Beauce.
Présidente : M. Claudie VIGNELLES
secrétariat Tél. : 02 38 80 77 02

CENTRE CULTUREL MULTIMEDIA

98 rue du 9 Novembre - Coulmiers
Tél. 02 38 74 65 24

- **Point Cyber :**
Permanence : Lundi de 18h à 19h
- **Bibliothèque Municipale :**
Permanence : Vendredi 17h30 à 19h

PERCEPTION TRESORERIE DE PATAY

10 Grande Rue – 45310 PATAY
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h
Fermé le vendredi après-midi
Tél. 02 38 80 81 45

PISCINES

Piscine OUZOUEUR-LE-MARCHE
Adresse : Rue Lieutenant Bau
41240 Ouzouer-le-Marché
Tél : 02 54 82 41 37

Piscine MEUNG-SUR-LOIRE
Adresse : Chemin Grèves
45130 Meung-sur-Loire - Tél : 02 38 44 35 73

TAXI et AMBULANCE

Taxis de La Croix : 1, Ourcis
45130 CHARSONVILLE
Tél. 06 19 88 20 40

PRESBYTERE

Curé du regroupement :
Père Augustin GURGUL
Secrétariat à PATAY - Tél. 02 38 80 81 33

AGENCE POSTALE

- **Epieds-en-Beauce,** Tél. : 02 38 74 92 47
Horaires ouverture :
du lundi au vendredi de 10h00 à 11h30
et de 15h00 à 16h30, levée du courrier
15h30, le samedi de 9h30 à 12h00, levée
du courrier 12h00
- **Coulmiers :** levée du courrier boîte aux
lettres devant la Mairie de COULMIERS
tous les jours à 9h00
- **Huisseau-sur-Mauves :** ouverture lundi,
mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h30
mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à
18h30 samedi de 9h00 à 12h00

LIGNE AUTOCARS RVL ULYS

Tél. 02 38 61 90 00
En direction d'Orléans : service tous les
jours (sauf dimanche et fêtes)
Horaires en Mairie et sur le site :
www.ulyis-loiret.com

ORDURES MENAGERES

SMIRTOM de Beaugency
Tél. 02 38 44 59 35 – Fax 02 38 46 48 22

- **Ramassage des bacs gris :**
le mardi à partir de 14h00
- **Ramassage des bacs jaunes :**
le jeudi semaines impaires à partir de 7h00
(sortir les bacs la veille et les rentrer après la
collecte)

CONTAINERS TRI SELECTIFS

(Placés près du bâtiment communal)
Rue des Mobiles
Destinés aux : journaux cartons et verres

Horaires d'autorisation de dépôts :
Lundi au vendredi : 8h30/12h30
et 14h30/19h30
Samedi : 9h00/12h00 et 15h00/19h00
Dimanches et jours fériés : 10h00/12h00

DECHETTERIES

- **EPIEDS-EN-BEAUCE**
Horaires d'ouverture :
Lundi et samedi 9h00/12h15 et 14h00/17h00
- **SAINT-AY**
Horaires d'ouverture :
Lundi et vendredi 9h00 à 12h00
Mardi et mercredi 14h00 à 18h00 l'été
et 17h00 l'hiver samedi 9h00 à 12h00
et 14h00 à 18h00 l'été et 17h00 l'hiver

REFUGE ANIMAUX à CHILLEURS-AUX-BOIS

Animaux perdus ou trouvés
Tél. 02 38 39 86 75



ACTIVITES PROFESSIONNELLES

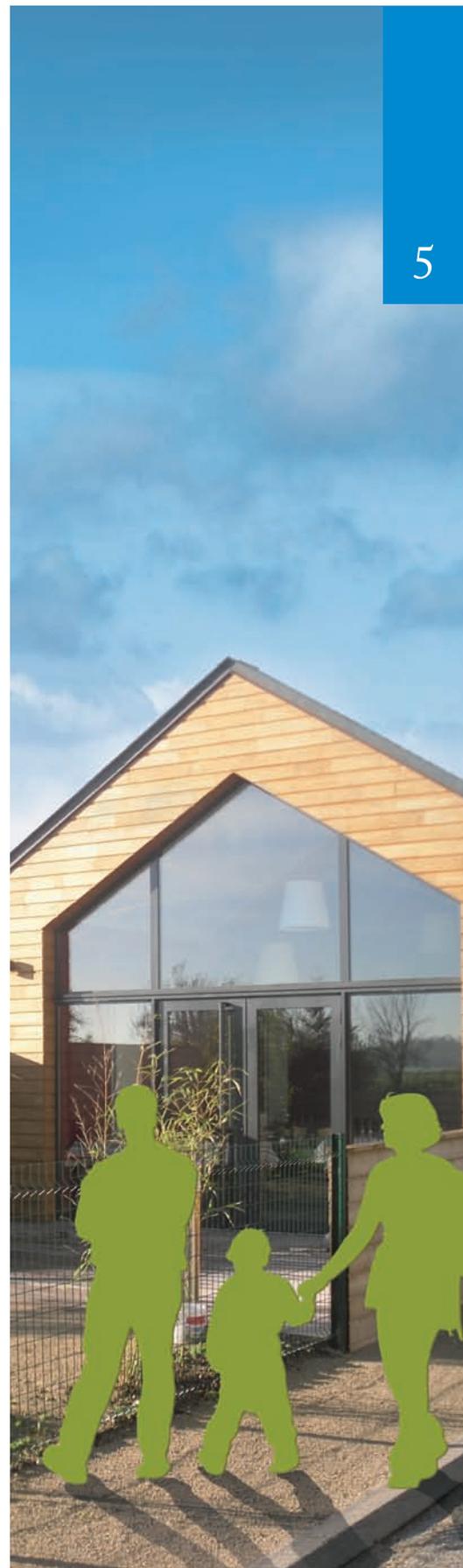
BAR / EPICERIE / DEPOT PAIN / PRESSE Pizzas à emporter les jeudis, les vendredis et les samedis	M. Franck TOURNOIS	Tél. 02 38 74 13 80
COIFFURE A DOMICILE	Mme Pascale GERVAIS	Tél. 02 38 74 26 81
COUVERTURE	SARL Jérôme GUERIN	Tél. 02 38 74 65 17
DEPÔT DE GAZ	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
ELECTRICITE GENERALE	M. Régis LAIGNEAU	Tél. 02 38 74 14 07
ENTREPRISE DE BATIMENTS	M. Dany BAUNE	Tél. 02 38 80 74 29
MIELLERIE	M. Denis PIOGER	Tél. 02 38 74 27 38
PENSION CHIENS CHATS	Mme Anne-Marie LEBOE	Tél. 02 38 74 29 48
TERRASSEMENT	M. Jérôme DELACOUTE	Tél. 02 38 74 61 52
PLOMBERIE CHAUFFAGE ADECR	M. Julien BINAME	Tél. 06 45 52 75 60

TOURNÉES DES COMMERÇANTS AMBULANTS

BOISSONS M. Philippe BAUNE	Mercredi après-midi 12 P. St Privat Epieds-en-Beauce	Tél. 02 38 74 20 05
BOULANGER PATISSIER M. Thierry VILLARD	Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche matin 34 rue du Parc Huisseau-sur-Mauves	Tél. 02 38 80 71 88
BOUCHER SARL FERRON	Vendredi Epieds-en-Beauce	Tél. 02 38 74 20 11
POISSONNIER TRAITEUR M. Pascal THIBault	Jeudi après-midi	Tél. 06 81 80 91 87

ASSOCIATIONS & LEURS RESPONSABLES

A.I.C.C. Téléthon	M. Jean-Jacques GAUTHEROT	Tél. 02 38 74 25 54
A.S.C.E. (Section FOOTBALL)	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
CLIC ENTRAIDE UNION	Mme Sandrine GUÉRIN	Tél. 02 38 74 62 40
CLUB « NOS JEUNES ANNEES »	Mme Anne-Marie SAGUEZ	Tél. 02 38 74 25 71
COMITE DES FETES	M. Patrick BAUDRY	Tél. 02 38 74 26 56
COULMIERS THEATRE	Mme Françoise BOISSAY-DUCHÉ	Tél. 02 38 74 22 33
FAMILLES RURALES (Coulmiers-Rozières)	Mme Virginie THAUVIN	Tél. 02 38 74 68 08
F.N.A.C.A. Président local	M. Hubert HUET	Tél. 02 38 74 22 39
Président cantonal	M. Roger DOUSSET	Tél. 02 38 80 72 88
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme Évelyne CHASSINE	Tél. 02 38 74 25 37
LA MARCHE COLMERIENNE	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
MYOPATH ET MOI	Mme Muria BARBARISI	Tél. 02 36 17 54 21
SYNDICAT DES CHASSEURS REUNIS	M. Jacky CAMUS	Tél. 02 38 74 22 27
TENNIS CLUB LOISIRS COULMIERS	M. Stéphane LEMAÎTRE	Tél. 02 38 74 69 01





Inaugurations

6



En ce début d'automne, accompagnés du représentant de l'Etat, du Président du Conseil Général, du Président de Logemloiret, d'Elus locaux et nationaux, des architectes, des responsables d'entreprises intervenantes et de Madame Elisabeth MANCHEC Maire, les membres du Conseil Municipal ont procédé aux inaugurations de différentes réalisations.

Pour commencer : visite de la station d'épuration réputée « rustique et écologique dimensionnée pour 490 équivalents habitants » associée à la construction du réseau d'assainissement avec ses 1.395 mètres de canalisations gravitaires et 2.110 mètres de canalisations de refoulement qui acheminent les effluents. Un projet étudié et mis en place par le Bureau d'Etudes SAFEGE.



Puis, en direction des 2 logements locatifs situés dans un cadre sobre et tranquille où les locataires sont satisfaits de la prestation proposée, la dissimulation en centre bourg des réseaux électriques et de télécommunications n'a pas épargné le regard des visiteurs.



La visite inaugurale a pris fin dans l'établissement communal complètement remanié.



Moderne, pratique, élégant, il offre une qualité de services de proximité fort appréciée auquel s'ajoute un esprit convivial que font régner les utilisateurs des lieux.

Le coût global de ces opérations s'élève à 1,6 M€ qui ont bénéficié d'aides du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Etat, de l'Agence de l'eau, du Bailleur et de réserves parlementaires représentant au total plus de 50% de la dépense.

Bibliothèque Municipale

La dissolution du syndicat scolaire intercommunal de Charsonville, Coulmiers, Epieds-en-Beauce et Rozières incluant la médiathèque a entraîné quelques modifications de fonctionnement du POINT LECTURE de Coulmiers. Depuis sa réouverture le 1^{er} octobre dernier, le Point Lecture est devenu BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE dont le fonctionnement s'effectue dorénavant en relation directement avec la Médiathèque Départementale du Loiret.

OUVERTE A TOUS, vous trouverez à votre disposition des livres pour enfants, jeunes et adultes : romans, romans policiers, biographie, bandes dessinées, albums et documentaires très variés. Vous pouvez également consulter les ouvrages sur place ou les emprunter gratuitement. Il vous sera seulement demandé une caution de 20 euros (encaissée en cas de perte ou de détérioration des ouvrages).

La bibliothèque municipale est OUVERTE TOUS LES VENDREDIS de 17H30 à 19H.

Des bénévoles vous y accueillent en toute convivialité pour répondre à vos questions, vous conseiller et vous satisfaire dans vos recherches de lecture.

Alors n'hésitez pas, venez profiter de ce service offert par votre commune.

La Mairie et les bénévoles.



Diplôme des maisons fleuries

Il est toujours agréable de féliciter les lauréats choisis par la Société d'Horticulture du Loiret au cours de la visite de reconnaissance qui s'effectue chaque année début juillet.

Lauréats 2012 :

- M. Mme TREFOU Yvon
- M. et Mme VILLETTE Guy
- M. et Mme CAMUS David
- Commune de Coulmiers.



Le département du Loiret en fleurs, témoigne d'un engagement fervent et qualitatif en faveur du fleurissement et de l'embellissement. Il cultive la pratique du fleurissement presque par tradition. Voilà 53 ans que la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL), créée en 1830, prend en charge l'organisation du concours des villes et villages fleuris. Labellisé Département fleuri depuis le début des années 70, le Loiret figure, par ailleurs, dans le peloton de têtes des départements comptant le plus fort taux de participation au concours. " Depuis de nombreuses années, il est de l'ordre de 75 % chaque année quand la moyenne nationale est d'environ 33 % ".

Décorations de Noël

La campagne d'illumination de la commune de Coulmiers entamée en 2011 se conclura cette année.

Après avoir vu la rue d'Orléans (en 2011) et la rue des Mobiles (en 2012) s'illuminer pour les fêtes de fin d'année. C'est au tour de la rue des Chênes, de la rue de la Vallée, et des hameaux (les Crottes, Frévent, Bonneville et la Motte) de revêtir leurs habits de lumière pour ce Noël 2013.

Activité UFOLEP 2013

La journée de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique connue sous le sigle UFOLEP s'est déroulée le vendredi 26 Avril. Les 2 éducateurs Virginie Glorieux et Christophe Lambert ont apprécié le bon esprit du groupe de jeunes âgés de 8 à 16 ans. Ils leur avaient apporté un Tchoukball, un jeu dérivé du handball dont les cages sont remplacées par un trampoline incliné à 45° qui renvoie le ballon à rattraper au vol. Il faudra trouver une autre occasion de leur présenter ce sport car les jeunes ont passé beaucoup de temps à pratiquer le base-ball qu'ils adorent.

De plus l'UFOLEP avait bien d'autres activités à leur proposer. Les 28 participants, répartis en groupes, sont passés dans les ateliers de hockey et de flag (jeu de ballon sans contacts où il faut attraper un petit drapeau positionné à la taille de l'adversaire). En salle, trois ateliers ont été mis en place. D'abord ceux toujours bien appréciés qui sont la sarbacane et le tir à l'arc. Puis, toujours dans la précision, beaucoup ont découvert pour la première fois le tir laser.

Pour reprendre des forces, le goûter offert par la commune fut partagé en fin de journée. Utilisant le terrain de sport chaque année, la commission jeunesse tient à féliciter les responsables de son entretien.

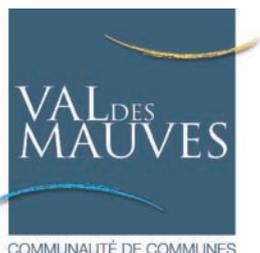


Le prochain rendez-vous multisports se déroulera le vendredi 25 Avril 2014.

Repas des séniors

Le 9 mars s'est tenu le repas annuel offert par la Municipalité dédié aux séniors, cependant ouvert à toutes les personnes qui souhaitent passer un moment convivial entre amis. Les membres de la commission chargés de l'organisation ont accompagné les doyens qui ont bénéficié à cette occasion d'une attention particulière.





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Bureau :

Présidente : Mme MARTIN Maire de Meung/Loire

1^{er} Vice-président : M. DURAND Maire de Chaingy

2^{ème} Vice-président : M. GUDIN Maire de Baccon

Les Membres :

Mme LANGLOIS Maire du Bardon

Mme MANCHEC Maire de Coulmiers

M. BRECHENMACHER Maire de Huisseau-sur-Mauves

M. CUIILLERIER Maire de Saint-Ay

M. POMMIER Maire de Rozières-en-Beauce

5 commissions et Présidents de commissions :

ECONOMIE : Mme MARTIN Meung-sur-Loire

FINANCES (CLECT) : M. LEBRUN Saint-Ay

PETITE ENFANCE : M. GUDIN Baccon

ASSAINISSEMENT : M. DURAND Chaingy

APPEL D'OFFRES : Mme MARTIN Meung-sur-Loire

Les études, actions et travaux entrepris en 2012 se poursuivent, 7 conseils communautaires ont eu lieu en 2013.

La commission économie a œuvré sur les zones d'activité et plus spécialement sur celle des Pierrelets à Chaingy. La commission Petite Enfance a facilité la collaboration entre les deux RAM, la CLECT a étudié les meilleurs financements et répartitions possibles dans l'intérêt des communes. La Commission SPANC a engagé les contrôles sur Huisseau sur Mauves et accompagne les constructions et modifications d'assainissement individuel au quotidien sur les huit communes.

Depuis sa création en janvier 2012, la Communauté de Communes du Val des Mauves qui regroupe 8 communes (Baccon, Le Bardon, Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Meung-sur-Loire, Rozières-en-Beauce, Saint-Ay) et comptabilise environ 17 000 habitants, a intégré en 2013 de nouvelles compétences.

■ La coordination et la sécurité des transports scolaires vers les collèges.

La Communauté de Communes du Val des Mauves intervient en termes de coordination en tant qu'autorité organisatrice secondaire, c'est-à-dire comme interface entre le Conseil Général, les collèges de Meung-sur-Loire et de Saint-Ay, et les familles, ainsi que par la mise à disposition d'un agent de prévention dans les cars.

■ La création de cheminements doux vers les collèges.

Les travaux ont concerné des liaisons douces, facilitant l'accès aux collèges de Saint-Ay et Meung-sur-Loire, réalisées à Saint-Ay, Meung-sur-Loire, Le Bardon et Chaingy.

■ La création d'un groupement de commandes.

Le Conseil Communautaire a retenu dans un premier temps les fournitures d'entretien, le sel de déneigement, et le papier de reprographie. A ce jour la mutualisation du sel de déneigement est finalisée.

■ L'intégration de l'Office de tourisme de Meung-sur-Loire « Office de tourisme de France Val des Mauves »

Les statuts ont été validés le 27 Juin 2013, l'association est un service d'intérêt public qui assume les missions d'accueil et d'information de tous les visiteurs et touristes ainsi que la promotion touristique de la Communauté de Communes, coordonnant les diverses activités se rapportant au tourisme sous toutes ses formes. (*Site : tourisme-valdesmauves.fr*)

■ Fonds de concours.

Le Conseil Communautaire a validé le principe de l'attribution de fonds de concours avec une première attribution pour Rozières-en-Beauce dans le cadre de la restructuration de son réseau d'eaux pluviales.

Les Conseils communautaires se déroulent à tour de rôle dans les différentes communes et sont ouverts à tous.

Conseillers Communautaires de Coulmiers 2013

Mme Elisabeth MANCHEC Maire

M. Bruno GUERIN 1^{er} Adjoint

Mme Annick CALLU 2^{ème} Adjointe (suppléante)

Conseillers Communautaires de Coulmiers à la suite des élections Municipales de mars 2014.

Délibération n° 2013-14 du 21 mars 2013 du Conseil Communautaire et arrêté Préfectoral du 9 octobre 2013.

Le Maire et le 1^{er} adjoint deviennent les 2 Conseillers Communautaires.



Election des conseillers municipaux et désignation des conseillers communautaires

Les 23 et 30 mars 2014

**Le mode de scrutin
Le scrutin est toujours un scrutin
plurinominal majoritaire avec
panachage.**

**Les suffrages sont donc décomptés
individuellement par candidat,
et non par liste.**

Les candidats déclarés peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée.

S'il y a un second tour, seuls des candidats présents au 1^{er} tour peuvent se présenter, sauf si le nombre de candidats du 1^{er} tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

L'affichage du nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que la liste des candidats dans chaque bureau de vote, le jour du scrutin, est obligatoire.

■ Le bulletin de vote

Il n'y a pas de parité homme/femme imposée.

Les bulletins comportant un nombre inférieur ou supérieur de candidats qu'il n'y a de conseillers à élire sont considérés comme valables.

On peut donc ajouter ou supprimer un nom d'un candidat qui s'est présenté.

En revanche, les noms des personnes n'étant pas candidates ne seront pas décomptés.

De même, s'il y a plus de noms que de sièges à pourvoir, les derniers noms de la liste ne seront pas décomptés.

Dans ce cas, le bulletin ne sera pas nul pour autant : les noms des autres candidats seront donc bien pris en compte.

Les bulletins sont lus de haut en bas et de gauche à droite, le cas échéant.

■ Répartition des sièges au conseil municipal

- Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent cumulativement :

- la majorité absolue (plus de 50%) des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls) ;

- et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs...

Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux. Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

NB. : Même au second tour, il n'est pas possible d'élire quelqu'un qui n'a pas déclaré sa candidature.

■ Election des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de la communauté de communes.

Une fois élus, les conseillers municipaux sont classés dans « l'ordre du tableau ». En haut de ce tableau se trouve le maire, puis les adjoints (1^{er}, 2^{ème}...), puis les conseillers municipaux. C'est grâce à ce « tableau du conseil municipal » que l'on connaît le nom des conseillers communautaires.

En effet, les conseillers communautaires sont les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau en commençant par le maire, puis le 1^{er} adjoint, et ainsi de suite, autant de fois qu'il y a de sièges à pourvoir.

La commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de représentants à la communauté de communes.

Si la commune ne dispose que d'un seul siège au conseil de communauté, un conseiller communautaire suppléant est désigné : c'est le deuxième membre du conseil municipal dans l'ordre du tableau (soit le 1^{er} adjoint)

Le suppléant remplacera le conseiller communautaire titulaire en cas d'absence.

■ L'essentiel

Candidats :

Nul ne peut être élu, s'il n'a pas présenté sa candidature. Il n'est donc plus possible de rajouter, sur le bulletin, le nom d'une personne qui ne s'est pas présentée !

Parité :

Il n'y a pas de parité imposée.

Communauté de communes :

Les conseillers communautaires seront les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau (maire, 1^{er} adjoint... ; Auparavant ? ils étaient désignés par le conseil municipal.

Le bulletin de vote :

Le nom des candidats en surnombre ou qui ne se sont pas présentés, ne seront pas comptés. Mais, le bulletin ne sera pas nul pour autant, les noms des autres candidats seront donc bien pris en compte.



Regroupement scolaire SIRIS Huisseau, Baccon, Coulmiers, Rozières

A la rentrée scolaire de septembre 2013, nos petites têtes blondes ont dû changer de direction pour rejoindre leurs écoles. En raison du départ des communes de Epieds-en-Beauce et Charsonville à la Communauté de Communes de la Beauce Oratorienne ; le syndicat intercommunal scolaire SIIS a été dissout. Les Communes de Rozières-en-Beauce et Coulmiers ont adhéré au syndicat scolaire SIRIS de Huisseau-sur-Mauves/Baccon.

Le regroupement comprend 11 classes et un effectif de 277 élèves.

Les 4 classes de maternelle sont regroupées à Huisseau avec un effectif de 104 enfants, avec les enseignantes : Mme Champion (Directrice), Mmes Delobbe, Fautrel-Guerin, Derre.

Les classes élémentaires sont réparties dans les 3 écoles de Huisseau, Coulmiers et Baccon.

Huisseau : 3 classes : CP Mme Gargaud, CP/CE1 Mme Tauvel, CE1/CE2 Mme Maupas (Directrice)

Coulmiers : 2 classes : CE2 Mme Fernandes, CM1 Mme Baumard (Directrice) & Mme Godineau (mardi)

Baccon : 2 classes : CM1/CM2 Mme Lemitre, CM2 Mme Henaut (Directrice).

Un service de garderie est assuré :

■ à Huisseau le matin de 7h15 à 8h45 et le soir de la fin des classes à 18h30,

■ à Baccon et à Coulmiers uniquement le soir de la fin des classes à 18h30.

Les 3 sites disposent d'une cantine, les repas sont livrés quotidiennement en liaison froide par la société Ansamble.

Les transports scolaires sont assurés par les bus ULYS du Conseil Général, avec une participation financière des parents. Depuis cette année un accompagnateur est présent dans chaque bus lors des trajets.

SIRIS Mairie de Huisseau

Tel. 02 38 80 77 02 - courriel : siris2@wanadoo.fr

Ecole maternelle

Rue Bois de Deure à **Huisseau-sur-Mauves**

Tel. 02 38 80 75 94

Ecole élémentaire

84 rue Bois de Deure à **Huisseau-sur-Mauves**

Tel. 02 38 80 70 70

Ecole

113 rue Mocquesouris à **Baccon**

Tel. 02 38 80 78 00

Ecole

Rue du 9 novembre à **Coulmiers**

Tel. 02 38 74 28 81

L'APE Val des Mômes



L'Association de Parents d'Elèves (APE) créée il y a plus de trente ans à Huisseau et Baccon est devenue l'APE Val des Mômes en juin dernier, suite à l'agrandissement du regroupement aux communes de Rozières-en-Beauce et de Coulmiers.

L'extension du regroupement a entraîné des modifications d'organisation pour les écoles, pour le Syndicat Intercommunal du Regroupement d'Intérêt Scolaire (SIRIS), pour les communes et pour les familles.

Les écoles vont devoir travailler à trois (sur trois sites). Les parents ont dû s'organiser différemment et, pour certains d'entre eux, payer le car plus tôt que ce qu'ils n'avaient prévu.

Le changement le plus conséquent : l'ouverture d'une 4^{ème} classe en maternelle dans l'enceinte de l'école primaire de Huisseau et l'accueil de 46 enfants en petite section.

L'association de parents d'élèves (en lien avec les mairies, le SIRIS et les écoles) a été attentive à l'organisation du regroupement, ainsi qu'à la mise en place des nouveaux circuits de transport scolaire du Conseil Général. Nous avons refusé le système de correspondance de car et nous veillons à ce qu'ils stoppent à chaque arrêt, et ce quelque soit le sens du circuit. Seuls les trajets des enfants habitant Rozières et scolarisés à Coulmiers n'ont pu être réglés de façon satisfaisante (ils doivent passer par Huisseau).

Le rôle de l'APE est aussi de représenter les parents lors des trois conseils d'école primaire et maternelle, de veiller au bon déroulement de la scolarité des enfants (classe, cour de récréation...) et à l'extérieur (sécurité, transports, cantine...), d'être le lien entre les parents et les enseignants ou l'Inspection Académique, d'améliorer les conditions de scolarisation et de réfléchir aux actions à mener.

L'année dernière, l'APE a organisé avec succès plusieurs manifestations :

- Vente de sacs personnalisés avec les dessins des enfants.
- Après-midi festive avec goûter et spectacle.
- Expo-vente de livres neufs et d'occasion pour les enfants des écoles.

Ce qui nous a permis de reverser 100 euros à chaque classe, soit un total de 800 euros.

Pour la rentrée 2014, la mise en place de la réforme des rythmes scolaire (semaine de quatre jours et demi) fera l'objet d'une attention particulière de notre part.

Contact : Maylis GRASSIN Présidente

Tél. 02 38 80 50 14

Marie-Laure CHESNEAUX Vice-présidente

Tél. 02 38 80 19 64

Nathalie GUERIN

nathalie.coulmiers@laposte.net

(parent élue à Coulmiers)



Visite du nouveau collège Gaston Couté



Le précédent collège Gaston Couté situé dans le centre ville de Meung-sur-Loire est donc bel et bien fermé. Le nouveau collège homonyme, accueille désormais les élèves de Coulmiers et Rozières-en-Beauce. Il se situe à l'entrée de Meung-sur-Loire lorsque vous arrivez du Bardon près de la zone d'activité Synergie Val de Loire.

Quelques jours après la rentrée scolaire dans le nouveau collège, la journée portes ouvertes du samedi 7 Septembre a permis aux parents d'élèves et à tout un chacun de visiter ce « vaisseau des connaissances » du nouveau Quartier des Tertres.

En approchant du collège une grande surface vitrée, bien visible depuis la route, attire l'œil ; c'est un couloir qui s'adosse à la salle polyvalente sur deux côtés. La ville de Meung-sur-Loire, qui a co-financé cette salle avec le Conseil Général, l'utilise à des fins communales et aussi comme salle de spectacle. Elle redevient salle de sport pour le collège dans la journée. Les spectateurs emprunteront ce large couloir d'accès qui comporte une entrée extérieure à l'enceinte du collège. Ce couloir lumineux n'est pas destiné à éclairer cette salle volontairement obscure car elle doit s'affranchir de tout éclairage urbain durant les spectacles. Le couloir de 7 mètres au plafond, est équipé d'un mur d'escalade. A proximité de cette salle se trouve un dojo pour les arts martiaux, aux tatamis orange vif rappelant l'ocre orangé ponctuant ici et là les bâtiments. Sa grande surface comprend deux aires de combat. En repassant près du mur d'escalade, nous accédons à la façade principale de l'établissement agrémentée d'espaces verts et équipée de parkings pour automobiles et cars scolaires.

C'est au milieu de cette longue et imposante façade sud du collège que se trouve l'entrée principale des élèves. A la droite de celle-ci un hall « cathédrale », éclairé par de grandes baies vitrées, mène aux locaux administratifs. Il abrite un ascenseur pour faciliter le trajet vers les classes aux personnes à mobilité réduite. L'entrée principale débouche sous un large préau ouvert sur la cour qui est délimitée sur son côté droit par les deux bâtiments abritant les classes sur deux niveaux. La majorité des classes comportent un équipement multimédia avec un vidéoprojecteur et un tableau interactif relié à l'ordinateur du professeur. Pour limiter le poids des cartables des tablettes numériques « ipad » sont fournies aux élèves pour y stocker les chapitres étudiés dans les différentes matières.

A l'autre bout de la cour, face à l'entrée, se trouve la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) dont les locaux sont plus vastes que dans l'ancien collège. En SEGPA les professeurs ont des classes moins chargées pour mieux accompagner les élèves. Plusieurs salles de mise en situation professionnelle permettent à ceux-ci de compléter leur formation théorique. Une cuisine digne d'un grand restaurant donne la possibilité de se perfectionner dans les métiers de bouche. L'hôtellerie et la restauration sont également pratiquées. Une salle est dédiée à la vente et au commerce avec entre autre un rayonnage en gondole de produits alimentaires. Une salle est équipée pour s'initier au métier de magasinier et une autre aborde les métiers de l'hygiène et de la propreté. La SEGPA occupe en partie un long bâtiment intégrant également la restauration scolaire.

Les LETTRES du PAYS



Les LETTRES du PAYS, initiées en 2011 par la compagnie les fous de bassan ! (Beaugency) ont révélé et mis en valeur des éléments particulièrement singuliers et caractéristiques du Pays Loire-Beauce. A partir des 437 lettres écrites par les habitants du territoire, et des œuvres-réponses de 40 artistes associés au projet, les fous de bassan !, avec la contribution d'amateurs volontaires de tout le Pays Loire-Beauce et de professionnels, ont imaginé quatre grandes kermesses.

Expositions de lettres et de réponses artistiques, parcours paysagers et artistiques, interventions chantées ou dansées, saynètes, déambulations musicales, Bal à Lettres, stands d'associations, d'artisans ou de producteurs locaux, ateliers, jeux, et surprises... jalonnent et animent ainsi chacune des quatre Grandes Fertilités réparties sur le territoire du Pays Loire-Beauce :

Les 17 et 18 mai 2014 :

Saint-Péravy-la-Colombe (canton de Patay)

Les 28 et 29 juin 2014 :

Coulmiers (canton de Meung-sur-Loire)

Les 30 et 31 août 2014 :

Chevilly (canton d'Artenay)

Les 13 et 14 septembre 2014 :

Tavers (canton de Beaugency)

Toutes les informations sur le projet, l'intégralité des lettres reçues et les événements à venir sont à retrouver sur le site des LETTRES du PAYS :

www.lettresdupays.com

Et si vous souhaitez rejoindre l'aventure pour donner vie aux lettres en chanson, en danse, en théâtre ou en lecture, ou même pour une aide logistique, il est encore temps de contacter les fous de bassan ! (Tél. 02 38 44 95 95 – contact@lesfousdebassan.org).



Centenaire de la Première Guerre Mondiale



L'année 2014 marquera l'ouverture du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Avec les documents rassemblés par notre historien local Monsieur Gérard Lemaître, son aide, ses connaissances, nous tenterons d'écrire quelques lignes qui raconteront en 4 épisodes, les temps forts de cette guerre vécue par des colmériens et des colmériennes.

EPISODE 1 : 1914 LA MOBILISATION

Le Conseil Municipal de Coulmiers fut convoqué le dimanche 9 août 1914 à 13h00 pour définir les mesures à prendre suite à la mobilisation générale et à l'état de siège proclamé.

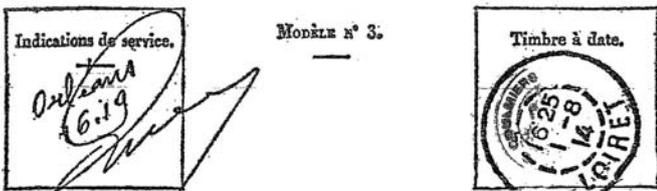
La 1^{ère} décision concerna la coupe et la rentrée des récoltes, travaux très en retard du fait des orages et de la situation. Il fut arrêté que tout propriétaire de moissonneuse-lieuse ou de moissonneuse simple qui aurait fini sa fauche, pourrait être mis en demeure de prêter sa machine et ses chevaux pour couper les avoines des agriculteurs mobilisés. Tous les paysans de la commune devaient avoir terminé la rentrée des blés et la coupe des avoines avant le 14 août 1914.

La seconde décision décréta l'organisation d'une garde civique. Tous les hommes qui restaient dans la commune furent dans l'obligation d'en faire partie.

Troisième décision : la plupart des pompiers étant mobilisés, il fut réclamé par voie d'affichage la bonne volonté de tous les habitants de la commune en cas d'incendie.

La quatrième et dernière décision spécifia qu'en cas de réquisition des bestiaux, les bêtes à corne seraient choisies chez les agriculteurs les mieux nantis.

Le 25 novembre, le Conseil Municipal décida qu'une somme de 50F serait attribuée à l'achat de laine et de tissu molletonné pour la confection, par les femmes de la commune, de vêtements chauds destinés aux combattants sur le Front. Une somme mensuelle de 70F sera également versée au « Comité pour la création de refuges » destinés aux convalescents militaires.



TÉLÉGRAMME OFFICIEL.

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Maire de la

(1) Nom de la commune d'envoi

Texte du télégramme.

Ordre de mobilisation générale.
Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 16 août

AVIS IMPORTANT.

Dès la réception du présent télégramme, le Maire de la commune, ou son représentant, fait prévenir les habitants par tous les moyens en son pouvoir; il invite les réservistes et territoriaux à se tenir prêts à partir, mais à ne se mettre en route qu'après avoir pris connaissance des affiches de mobilisation que la gendarmerie doit faire placarder dans la commune.

Observation. — Le modèle n° 3 est exclusivement destiné aux maires des communes et aux représentants de la municipalité (adjoint, conseiller municipal ou, à défaut, habitant notable), résident dans les hameaux importants.

ENFANTS DE COULMIERS MORTS POUR LA FRANCE EN 1914

Georges PELLÉ né aux Crottes le 17 janvier 1893, 89^e Régiment d'infanterie, décédé le 21 août 1914 sur le champ de bataille à Cosnes-Longuyon (Meurthe et Moselle).

Repose sur le Front.

Albert, Armand PIERRE né à Charsonville le 11 mars 1893 et habitant Coulmiers avec ses parents, 46^e Régiment d'infanterie disparu au Bois de Cheppy (Meuse) le 23 septembre 1914.

Repose sur le Front.

Arsène, Alexis HERRISON né à Bonneville, le 30 octobre 1885, 41^e Régiment d'infanterie coloniale, décédé le 29 septembre 1914 sur le champ de bataille à Maricourt (Somme).

Repose sur le Front.

Abel, Ernest VILLETTE né à Coulmiers le 5 septembre 1884, 131^e Régiment d'infanterie, époux de Gabrielle FAUTREL, décédé le 24 octobre 1914 à Auzeville (Meuse).

Repose sur le Front.

Théomède GAUCHARD né le 1^{er} septembre 1890 à Coulmiers, 131^e Régiment d'infanterie, décédé le 30 octobre 1914 à Auzeville (Meuse).

Repose sur le Front.



LETTRE RECRITE LE 1^{er} AOÛT 1914 PAR MONSIEUR L'ABBE
LOUIS DUPUIS, CURE DE COULMIERS. LETTRE DISTRIBUEE
DANS TOUTES LES MAISONS A 4 HEURES DU SOIR.

Coulmiers le 1^{er} Août 1914

Mes chers paroissiens

Tout la gravité des circonstances, je
crois de mon devoir de vous convoquer à
une Messe que je dirai, demain
Dimanche à 7 heures du matin,
voulant ainsi vous permettre de
travailler dans vos champs, et d'y
faire le plus de besogne possible, au
cas d'événements plus graves encore.

Nous devons espérer, certes, que
le grand malheur de la guerre nous
sera évité. - N'oublions pas toutefois,
que c'est de Dieu que nous devons tout
attendre et tout espérer.

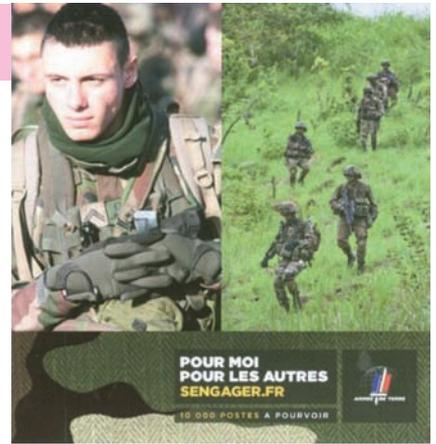
Venez donc le prier tous demain,
venez lui demander le bienfait de la
paix que nous souhaitons tous. - venez
lui demander aussi pour ceux qui partent,
comme pour ceux qui restent, le courage
de faire vaillamment, qu'ils arrivent,
leur devoir de bons chrétiens et de bons
Français.

A cette messe de 7 heures, je vous ferai
d'ailleurs une importante communication
dont vous apprécierez vous même l'opportunité
et l'utilité.

Cette lettre a été distribuée dans toutes les maisons à 4 heures du soir. La
mobilisation a été annoncée dans le pays par les gendarmes à 5 heures du
soir, le même jour

L. Dupuis Curé

Notre Curé - L. Dupuis



CIRFA ORLEANS - Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

RECRUTER EN PERIODE DE DEFLAXION

Beaucoup de français s'interrogent en ce moment sur ce qui leur apparaît comme un paradoxe. D'un côté, les médias annoncent la fermeture de casernes et de l'autre la campagne de publicité vante le recrutement de 10.000 soldats. Pourtant, ces messages reflètent bien la réalité puisqu'en dépit des départs prévus par la loi de programmation militaire 2014-2019 le recrutement se poursuivra activement. Ce paradoxe apparent provient du fait que l'opinion publique pense que l'Armée de Terre n'est composée que de soldats de carrière.

Or 72% de nos soldats sont des contractuels, notamment 100% des EVAT (Engagé Volontaires de l'Armée de Terre), à qui sont proposés des contrats initiaux de 3, 5, 8 ou 10 ans. Les fins de contrats génèrent donc des sorties continues qui nécessitent un recrutement permanent volumineux. La gestion des ressources humaines de l'Armée de Terre s'apparente davantage à l'entretien d'un flux continu, avec ses entrées et ses sorties permanentes, qu'à la gestion d'un volume inamovible.

Pour une armée de terre d'un effectif global de 100.000, ce renouvellement nécessite chaque année 10.000 jeunes, recrutés parmi les 120.000 contacts recueillis tout au long de l'année par internet et sur le terrain. Ce chiffre de 10.000 donne une visibilité à l'employeur qu'est l'Armée de Terre face à d'autres grandes entreprises qui recrutent les mêmes volumes avec des budgets publicitaires beaucoup plus importants. Conserver ce message, c'est garder un statut de recruteur majeur dans le top 5 français et continuer à exister dans l'esprit des jeunes pour en attirer un maximum de la meilleure qualité possible.

Vous pouvez contacter le CIRFA d'ORLEANS au 02.38.65.37.07 afin d'obtenir un rendez-vous ou vous présenter spontanément à notre bureau situé 2 rue Fernand Rabier 45000 ORLEANS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

14

Gendarmerie Nationale



Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.



Vous pouvez contacter votre référent sureté pour réaliser une consultation de sureté de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

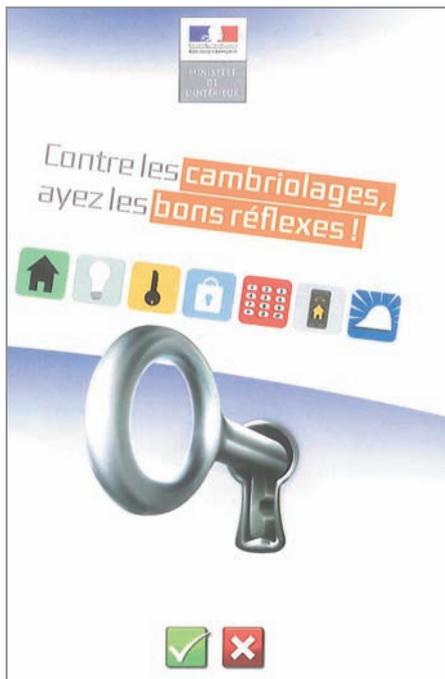
En cas d'absence

- Ne donnez pas d'information sur vos dates d'absence.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la Brigade de Gendarmerie tout fait suspect.



Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Déposez plainte (munissez vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)
- Protégez les traces et les indices.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.



Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr



Le CLIC Entraide-Union



Le **C.L.I.C** ou **Centre Local d'Information et de Coordination** est un lieu d'accueil, d'information, de conseils et d'orientation.

Ces services sont gratuits et confidentiels.

Vous pouvez solliciter ce service, si vous-même ou un membre de votre famille est dans la situation suivante :

- Personnes âgées de plus de 60 ans
- Personnes handicapées de plus de 20 ans

Vos questions peuvent concerner :

- Le maintien à domicile : les services d'aide à domicile, la téléassistance, le portage de repas, l'aménagement du logement...
- Les structures d'hébergement temporaire ou permanent
- l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA), l'action sociale de vos caisses de retraite...
- Le dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), pour une première demande ou un renouvellement de prise en charge.

Le CLIC a également pour mission, des actions de prévention, en animant et en organisant des ateliers, en partenariat avec différentes institutions.

Au programme :

- **Le café des aidants** : Ce moment vous est destiné si vous accompagnez un proche âgé ou en situation de handicap, afin de partager votre quotidien avec d'autres. Cette séance à thème est animée par une psychologue et un travailleur social du CLIC. Rendez-vous le 3^{ème} lundi de chaque mois à 14h30 à la M.F.R. de Chaingy.

■ **Projets 2014** :

Printemps : une séance d'information sur l'aménagement de l'habitat sur le canton de Patay.

Automne : une conférence sur l'aide sociale et l'obligation alimentaire sur le canton de Meung-sur-Loire.

L'ASSOCIATION CLIC ENTRAIDE-UNION, située au 8A Rue du Dolmen à Epieds-en-Beauce intervient sur les cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay.

Tel : 02 38 74 62 40

Mail : clic.entraideunion@gmail.com

L'équipe du CLIC (Sandrine GUERIN responsable coordinatrice, Céline CHAUVET coordinatrice adjointe, Fabienne BAUDHUIN, secrétaire) est à votre disposition, pour répondre à vos questions ou pour une rencontre dans ses locaux ou à votre domicile.

Règles de bon voisinage

Il est utile de rappeler les règles de bon voisinage en vigueur.

■ Feux de plein air ou de jardin

Par arrêté préfectoral le brûlage est interdit dans le Loiret sauf dans certaines conditions.

Arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 modifiant l'arrêté du 21 juin 2002.

■ Animaux

Les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage de jour comme de nuit. Cela concerne notamment les aboiements. Les trottoirs ne sont pas des latrines pour chiens, les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux.

■ Balayage des trottoirs en cas de neige ou de verglas

Les propriétaires et locataires sont tenus de nettoyer, de désherber et de balayer la neige sur le trottoir au droit de leur propriété en dégageant celui-ci autant que possible et d'y jeter du sel, du sable ou de la sciure de bois en cas de verglas.

■ Élagage des arbres

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure de la voie publique de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques, masquer les panneaux de signalisation et gêner la circulation.

■ Stationnement

Afin de ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons, de ne pas susciter des actes de malveillance, les voitures doivent être stationnées à l'intérieur des propriétés.

■ Poubelles

Les bacs peuvent être sortis la veille du ramassage mais ne doivent pas être laissés sur les trottoirs après la collecte.

■ Respecter les lieux publics

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

■ Nuisances sonores

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Bruits de chantier

Ils sont autorisés :

Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés)

Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie...) **ou de jardinage** (tondeuse à gazon, motoculteur...)

Ils sont autorisés :

De 8h à 12h et 14h à 19h30 du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches, jours fériés.





Relais Assistantes Maternelles (RAM) des Champs d'Eau Ré

NOUVEAU : Venez découvrir le tout nouveau site des 2 RAM pour connaître les différentes dates et les lieux des activités proposées, trouver des documents, regarder des photos, consulter des idées d'activités à faire avec les enfants... : ramccvm8.webnode.fr

Les prochaines dates :

- Différents temps d'activités pour les enfants, les assistantes maternelles et les parents. Venue du RAM une fois par mois à Coulmiers (salle des fêtes) : Mardi 05 Février 2013...
- 2 spectacles petite enfance par an,
- Plusieurs conférences par an liées à la profession d'assistantes maternelles,
- Des sorties,
- Un « bal des doudous »,
- Eveil musical,
- Motricité,...



Et pour :

- recevoir la liste des assistantes maternelles agréées,
- ou pour toute information relative à l'emploi d'une assistante maternelle agréée :



N'hésitez pas, contactez le RAM !

Contact :

Edwige Lloret : 02 38 80 70 76 / 06 25 02 58 99

Site internet : <http://ramccvm8.webnode.fr/>

Mail : rambaccon@orange.fr

61 rue de la Planche - 45130 Baccon



RINGUEDE RENE

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

MACHINES AGRICOLE

TRACTEUR - AGRICULTION

CITROËN

RÉPARATION TOUTES MARQUES

28, RUE DU PETIT CHASSEUR
45130 EPIEDS-EN-BEAUCE
© 02 38 74 20 08 - Fax : 02 38 74 27 40

M6 TOP LINER - STAR LINER DEUTZ FAHR - HWARD - KUHN - SEQUIP-HOWARD - NODET - YANMAR

SARL VIGERY

Chemin de Garance - BP 37
45130 MEUNG-SUR-LOIRE
Tél. 02 38 45 14 43
Fax. 02 38 45 16 71

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX
VOIRIE - ASSAINISSEMENT
ADDITION D'EAU - P ET T

SOLTECHNIC

2, rue de l'Industrie
Parc Activités des Montées
45073 ORLEANS Cedex 2
Tél. 02 38 76 38 78
Fax 02 38 76 38 79
contact@soltechnic.fr

**CARRELAGE - PIERRE
SOL SOUPLE - MOQUETTE**

Les TAXIS de la Croix S.A.R.L.

TOUTES DISTANCES Aéroports & Gares - 7j/7 & 24h/24

TAXI AGRÉÉ MALADES ASSIS
(dialyses - rayons - chimio - hospitalisations)

VÉHICULES DE 1 À 9 PLACES

Communes de stationnement :
CHARSONVILLE, BACCON, EPIEDS-EN-BEAUCE

Tél. 06 19 88 20 40



Léa rencontre Madame Élise PIOGER



En 2013, Léa a rencontré Madame Élise PIOGER apicultrice installée en 2001 qui se passionne depuis 2003 pour l'ENCAUSTIC ART.

Lors de cette rencontre au milieu des effluves de pain d'épices tiède, de l'odeur de la cire et d'un doux parfum de miel, Madame PIOGER lui a avoué une attirance pour l'art et pour le dessin qu'elle entretient depuis sa plus tendre enfance, alimentée par des prédispositions et un don naturels.

La fabrication de ses premières bougies ne comble pas suffisamment ses ardeurs créatives. Une rencontre en 2003 lui a fait connaître l'ENCAUSTIC ART et lui donne envie de s'essayer à cette technique sachant qu'elle dispose de la matière première : la cire.



La peinture à l'encaustique est un procédé qui semble avoir été mis au point par un peintre grec du IV^e siècle avant JC du nom de Lysippe. Pliny l'attribue aussi au plus ancien peintre connu, à savoir Polygnote (490-426) et à ses contemporains Nicanor et Arcésilas, l'un et l'autre artistes de Paros. Madame PIOGER précise que les égyptiens utilisaient déjà la cire pour leurs fresques murales.

Actuellement, la peinture à l'encaustique est une technique qui utilise les couleurs délayées dans de la cire fondue. Cette pâte est employée à chaud. Madame PIOGER utilise la cire des opercules d'alvéoles, après la récolte du miel, qu'elle mélange avec des pigments et ainsi fabrique ses propres couleurs. Elle utilise un fer à encaustique pour fondre la cire sur des toiles, des bristol ou des supports bois. Après un travail de documentation auprès d'artistes résidant et exposant

plus spécialement au CANADA, Madame PIOGER trouve l'inspiration dans la nature aussi bien végétale qu'animale. Elle compare cette technique à l'aquarelle, les couleurs sont fondues et plus ou moins translucides. Les tableaux sont riches en matière et en relief depuis qu'elle y incruste branchages, feuilles, brins d'herbe...



Elle ne compte pas son temps, si on prend l'exemple du nid qu'elle me présente, elle a travaillé environ 10 heures (entrecoupées d'heures de refroidissement) pour réaliser cette œuvre.

Madame PIOGER a intégré une association d'artistes qui organisent régulièrement des expositions/vente : « LES ANONYMES » et présente ses tableaux en partenariat avec l'Herboretum de Saint-Ay 3 à 4 fois par an.





Coulmiers Théâtre

Comme chaque année Coulmiers théâtre a retrouvé son public au printemps... Une originalité cependant... seuls les jeunes et les ados étaient au rendez vous !

Les deux groupes avaient préparé chacun un spectacle bien de notre temps ! Les enfants nous emmenaient sur la toile, avec le « drame » vécu par un jeune internaute qui avait fini par se perdre dans le web en suivant son avatar ! Et voilà qu'à sa poursuite devaient se lancer un détective et sa collaboratrice cherchant l'enfant de site en site !!!!

Les ados, eux, nourrissaient depuis un an le désir fou de créer leur propre pièce ! Ce fut chose faite avec une belle réussite ! Et voilà nos acteurs plongés dans le monde de la télévision. Tour à tour producteurs, animateurs, public, acteurs de reality shows... Avec entrain ils nous plongeaient au cœur de nos émissions les plus en vogue, comme si on y était !...

Mais... l'imagination n'a pas de limite... elle ne compte pas avec les minutes qui s'écoulaient... Il fallut se rendre à l'évidence que les spectateurs ne profiteraient pas de ce joli travail si on leur imposait en plus une 3^{ème} pièce !

Décision fut donc prise de reporter le spectacle des adultes en Octobre... Hélas ce projet avorta, compte tenu des difficultés rencontrées pour tenir le cap des répétitions sur une aussi longue durée (incluant la période des vacances) !

Le spectacle du printemps n'est pas la seule activité de la troupe. S'ajoutent des moments plus « pédagogiques » : le travail en atelier au cours du premier trimestre, les

Nos Jeunes Années

Notre club regroupe les personnes qui souhaitent partager un moment de loisir et se retrouver avec leurs partenaires de cartes ou de scrabble. Nous nous réunissons le mercredi tous les 15 jours et passons un moment agréable qui se termine autour d'un verre de cidre, de thé ou de café.

Le concours de belote du mois de novembre dernier a été un succès et nous l'avons renouvelé cette année.

Le repas de fin de saison au mois de juin, pris " Aux Délices des Bacconnais " a été apprécié et les vacances sont arrivées avant de reprendre le chemin des réunions le 11 septembre.

La sortie du 17 septembre dernier s'est faite cette année dans le Perche chaque participant est revenu enthousiasmé.

Nous nous retrouverons le 18 décembre pour le repas de Noël et le 8 janvier pour fêter les rois.

Nous attendons les participants qui pourraient nous apporter de nouvelles idées, ils seront les bienvenus.

Nous avons une pensée toute particulière pour nos amis qui nous ont quittés.

voyages en rapport avec le thème choisi, comme cette « descente » de nos jeunes colmériens au studio 107 à La Plaine St Denis pour les initier à la fabrication de émissions de TV.



Il y a aussi, et c'est capital pour la vie d'une troupe, les rencontres avec d'autres théâtres : participation au CA du comité Départemental de la FNCTA, participation à la Journée du comédien, organisée par le dit comité.

Alors, en route, pour la saison 2014 !!!

Et retenez nos dates : samedis 29 mars, 5 et 12 avril.



En attendant de vous retrouver nous vous adressons, ainsi qu'à vos familles nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2014 .



La gymnastique volontaire : A l'écoute de son corps



La saison 2013 s'est clôturée en nette augmentation par rapport à 2012, en effet 151 adhérents dont 14 enfants ont bénéficié des cours. Les cours sont toujours aussi dynamiques et diversifiés, ils sont proposés et préparés par nos 3 animatrices en fonction de leur intention éducative, des thèmes choisis dans le seul but d'un entretien physique et mental du corps.

Chaque séance est constituée d'un moment d'échauffement, d'un corps de séance avec soit stretching, gyms douces, danses, jeux collectifs, ateliers, mémoire, coordination, musculation, cardio et développement psychomoteur de l'enfant, et d'un retour au calme.

Chacun trouve sa place au sein du groupe, adapte la pratique suivant son rythme et tisse des liens avec les autres licenciés, ce qui maintient une bonne ambiance générale.

Cette année une nouvelle animatrice a intégré les cours enfants, il s'agit d'Hélène Roisse de Messas.

Dates à retenir :

- Course aux œufs le 12 Avril 2014
- Rallye vélo le 18 Mai 2014
- Marche de fin d'année le 25 Juin 2014
- Participation au Téléthon Décembre 2014

Contacts : Evelyne CHASSINE : 02 38 81 24 54
et Sylvie TREFOU : 02 38 74 23 94



La Marche Colmérienne



Créée il y a cinq ans, la Marche Colmérienne continue à progresser chaque année. De 17 adhérents la première saison, l'effectif est maintenant d'une quarantaine de marcheurs.

Les sorties se font toujours le jeudi matin, à Coulmiers, et le dimanche matin hors Coulmiers.

Celle du samedi a été supprimée à la rentrée en septembre. La rando du jeudi matin a lieu chaque semaine, durant toute l'année, y compris durant les vacances.

Vingt à vingt cinq randonneurs se lancent à l'assaut des chemins colmériens. Deux circuits leur sont proposés : l'un de 5 km, l'autre de 7 à 8 km. Chacun choisit son circuit suivant ses envies, sa forme, le temps dont il dispose...

La sortie du dimanche matin a lieu une fois par mois suivant un calendrier pré-établi avec interruption en juillet/aout. Le circuit proposé est soit organisé par l'association soit rattaché à une marche extérieure.

Ainsi, en 2013, les marcheurs ont participé à des randonnées organisées à Messas, Ingré, Cléry-Saint-André (la marche aux pommes), Saint-Denis-en-Val et à des marches proposés par nos soins sur les bords de Loire à Orléans, Les Mauves à Meung-sur-Loire, La Touanne, Boigny-sur-Bionne, sans oublier notre participation en septembre à la marche organisée par le Comité des Fêtes de Coulmiers.

Et n'oublions pas le côté festif avec la galette en janvier et surtout la marche du dernier dimanche de juin. Elle rassemble tous les marcheurs sur un circuit colmérien et tout le monde se retrouve ensuite autour d'un barbecue.

Pour tout ceux qui aurait envie de se joindre à nous, rien de plus simple : soit vous venez un jeudi matin à 9h30 sur le parking de la salle des fêtes, soit vous contactez la mairie de Coulmiers qui dispose du planning des marches du dimanche. Le cout ?... une cotisation annuelle de 10 €.



Familles rurales

L'Association Familles Rurales assure dans votre commune et ses alentours, des prestations de services à domicile.

Depuis de longues années, elle est habilitée à assurer le service aux personnes âgées. A la suite, l'aide aux handicapés et aux jeunes enfants a été mise en place.

Les aides à domicile assurent l'entretien du lieu de vie, l'aide à la toilette, les courses, les transferts, l'aide à la préparation des repas, et ce 7 jours sur 7. Bien sûr, une seule personne ne peut assurer toutes ces tâches. Elles sont plusieurs, en fonction des besoins.

Le Conseil Général, les Caisses de retraites et les mutuelles, peuvent participer à la prise en charge de ces prestations. la responsable de secteur se déplace à votre domicile pour étudier votre demande

Vous pouvez contacter la Fédération au 02 38 65 48 77.



L'association a prévu 32 ateliers de septembre 2013 à juin 2014, les activités sont variées :

- Réalisation d'un bijou de sac, d'une barrette à cheveux, d'un porte-clés avec la récupération de capsules Nespresso usagées
- Ateliers cuisine : cupcakes, nougatine, feuilles de brick, sucettes, pate à tartiner, macarons...
- Art floral
- Découverte du tricot
- Peinture sur porcelaine

Le calendrier des activités proposées en 2013/2014 a été distribué et mis en ligne sur le site mairiecoulmiers.fr, en septembre. L'association est toujours à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir dans une activité ou dans l'organisation d'événements et remercie chaleureusement les participants et participantes aux activités proposées.

Téléthon 2013

Avec le Diversithon de vendredi, chaloupée, belote et autres jeux de cartes n'ont plus de secrets. Météo clémente samedi pour la marche familiale suivie du verre de l'amitié musical animé par l'harmonie. Le repas concocté par l'équipe des bénévoles a été apprécié par une soixantaine de convives avec les traditionnels intermèdes du Fil Rouge et de la Tombola. Le lundi, les passionnées des lettres ont joué au scrabble, sans omettre de citer la Gymnastique Volontaire qui a proposé 5 séances de portes ouvertes pour adultes et enfants. Encore un beau succès pour ce 9^{ème} Téléthon intercommunal, plus de 1 500€ seront versés à l'A.F.M. Nous vous disons MERCI.

ASCE

CHALLENGE GABIN

L'Amicale Sportive Football de Coulmiers et Epieds-en-Beauce vous remercie de votre présence, de votre bénévolat, de votre confiance, de vos dons, de votre grande générosité et de votre engagement lors de la 6^{ème} manifestation du Challenge Gabin FERRON qui s'est déroulée le 16 juin 2013. Le bénéfice de cette journée s'élève à 8 863.44 € (Hors dons) qui ont été reversés à ADEL et CANCEM.

Comité des Fêtes

1^{er} mai – Rallye touristique

Cette année encore, le soleil était au rendez-vous pour le rallye touristique du 1^{er} mai. La dizaine d'équipages (40 personnes environ) partie de Coulmiers s'est retrouvée autour d'un charmant plan d'eau situé à ARROU dans l'Eure-et-Loir, pour y pique niquer. Mais pour y parvenir, il a fallu résoudre énigmes et autres devinettes concoctées par notre amie Chantal, et quelques jeux d'adresse qui départagent en cas d'égalité. Cette journée permet aux participants de traverser des villages, voire même des hameaux, situés en partie sur des itinéraires où la circulation y est très peu dense. Donc, gage de sécurité et de tranquillité pour les concurrents. Ce rallye n'est pas une course de voitures. Il a pour but de faire découvrir des sites et des villages se trouvant dans la majorité des cas dans un rayon de 70 kms au départ de Coulmiers. Soyez donc les bienvenus pour le prochain rallye en 2014 !

29 mai – Fête des mères

Fin mai, c'est la fête des mères. L'occasion pour les mamans de se retrouver et de passer un moment convivial en compagnie de leurs enfants, petits-enfants, voire même arrière-petits-enfants. Accueillies par Madame le Maire et la Municipalité, rassemblées autour d'un agréable buffet, elles sont reparties avec une magnifique rose offerte par le comité des fêtes, ponctuant de belle manière cette sympathique manifestation.



Suite - Comité des Fêtes

18-19 juin – fête du village

Pour la fête du village, cette année, le soleil n'était pas au rendez-vous. La pluie et la fraîcheur lui avaient ravi la vedette. Ce qui obligea les organisateurs à déplacer la soirée de la place de l'église à la salle des fêtes. Mais tout est bien qui finit bien. Le spectacle fut de qualité grâce à la troupe « Frou-Frou » de Flora Di Angéli. La restauration fut de même ; le jambon grillé remplaçant les habituelles merguez-chippos. Bravo aux gens du comité qui depuis le matin ont préparé les feux, la viande, montés les tentes, dressés tables et couverts, le tout sous un ciel peu clément. Merci à notre ami Guy Delacoute (dit « Coco »), qui de main de maître, a débité ces fameux jambons si savoureux, de l'avis des convives. Le lendemain, fête foraine et vide-greniers se sont déroulés sous un soleil, enfin revenu, à la grande satisfaction de tous. Le comité rappelle que toute manifestation de plein air est tributaire des conditions météorologiques et qu'une décision (bonne ou mauvaise selon les parties) doit être prise rapidement.



13-14 juillet - Fête Nationale

Le repas du 13 juillet a permis à la centaine de convives de passer une bonne soirée grâce à un buffet bien garni, une tombola sympa, une retraite aux flambeaux lumineuse, un feu d'artifice d'enfer et un bal populaire animé par notre ami Nicolas. Le 14, le soleil a répondu présent pour les jeux sur la place de l'église. Les enfants y ont participé nombreux où l'eau tenait la vedette. Il est vrai qu'avec un temps pareil, se mouiller ne fut pas un problème. Bravo aux adultes, nombreux eux aussi, pour leur participation à la grande bataille de bombes à eau !



18 septembre – Randonnée pédestre

Après les fermes de Haute Bergère et Grande Maison, c'est de la ferme de Fourneaux, chez Chantal et Jean-Marie

Amary, qu'est partie la randonnée annuelle du comité des fêtes. 2 circuits de 11 et 17 kms ont permis à la quarantaine de marcheurs d'apprécier les chemins qui les ont conduits sur Epieds, Coulmiers et Charsonville. Le tout sous un temps idéal pour le ravitaillement, toujours apprécié des randonneurs et le pot d'arrivée pour conclure cette agréable matinée d'automne.



10 décembre – Père Noël

La fin de l'année approche, les frimas aussi. Belle occasion pour les enfants de rencontrer le Père Noël et de passer en sa compagnie un agréable après-midi, les yeux remplis d'étoiles et l'espoir de trouver au pied du sapin, le cadeau tant désiré.



Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement Eliane et Daniel Mersanne pour toutes ces années passées au sein de cette association où ils ont œuvré, sans compter, pour que les gens de notre village puissent profiter des nombreuses manifestations organisées par ce même comité. Nous leur souhaitons bon vent et leur renouvelons toute notre amitié.

NB. Les personnes désirant participer au Comité des Fêtes seront les bienvenues.



NAISSANCES

Inès KROUR	le 29 janvier 2013
Gabriel DESCHAMPS	le 7 mars 2013
David, Dany, Olivier BAIRE	le 7 mai 2013
Nina MARCHAND	le 31 mai 2013
Hémy, Marie, Sophie DIDON	le 20 juin 2013
Maël, Théo AMARY	le 25 juillet 2013
Ylan, Jean-Michel, Jean DUFOUR	le 25 juillet 2013
Sopo, Haufakakinakinapekoa, Merahiarii ATGER	le 14 août 2013
Liyana PEPION	le 2 novembre 2013
Louna, Katia, Lettsus RUSOM	le 8 décembre 2013

MARIAGE

Nicolas MERSANNE et Mayra, Alejandra ROBAYO CHAVEZ	le 25 mai 2013
Jérôme, Michaël FORCE et Emmanuelle PERRIN	le 15 juin 2013
Michel ROULET et Valérie, Nicole, Bernadette ANIS	le 31 août 2013

DECES

Monsieur Guy, Joachim, Marcel JEGOUZO	le 1 ^{er} mars 2013
Madame Jacqueline, Marie-Thérèse AMARY	le 5 mars 2013
Madame Jacqueline GUERIN épouse GAILLARD	le 29 avril 2013
Madame Jeannine, Mauricette MOREAU	le 19 juin 2013
Madame Anne-Marie, Bernadette DURAND épouse DOUCET	le 24 juin 2013
Madame Isabelle, Fabienne, Marie JULLIEN épouse DURAND	le 8 juillet 2013

Numéros d'Urgence

Numéro d'Urgence dans toute l'Europe	112
Pompiers (indiquer la cause de votre appel)	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Meung-sur-Loire	02 38 46 91 70
SAMU	15
Hôpital La Source Orléans	02 38 51 44 44
Centre antipoison Paris	01 40 05 48 48
Urgence dentistes	02 38 81 01 09

Centre des grands brûlés	
Tours	02 47 47 81 34
Enfance maltraitée	119
Drogues info service	0 800 231 313
Sida info service	0 800 840 800
Info cancer service	0 810 820 821
Accueil sans abri	115
Violences conjugales	3919



PHILIPPE BAUNÉ
VINS - VINS FINS - ALCOOLS - BIERES
BOISSONS GAZEUSES ET MINÉRALES

livraison à domicile  *Dépot vente*

12, Place Saint-Privat - 45130 ÉPIEDS-EN-BEAUCE - Fax 02 38 74 66 70
Tél. 02 38 74 20 05

GROUPAMA VOTRE AGENCE
TOUJOURS PROCHE
DE VOUS

▶ 90 route d'Orléans
45130 Meung-sur-Loire
Tél. 02 38 44 91 60

Retrouvez-nous aussi sur groupama.fr 

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire, entreprise régie par le Code des Assurances - 112013.

AUX DELICES DES BACCONAIS 

RESTAURANT *
Soirées à thèmes
Repas de Famille
Cocktails Séminaires
*Réservation 06 15 06 50 17
02 38 75 37 77

Martine Bureaux
6 Rue Mocquesouris
45130 BACCON

aux.delices.des.bacconnais@gmail.com
RCS ORLEANS 518 625 041

HABERT  **MODY**
CERTIFICATION FRANCE ISO 9001-2000

CAISSONS HAVÉS - BÉTON IMMERGÉ
POSTE DE POMPAGE D'EAUX USÉES
INSTALLATIONS HYDRAULIQUES
ÉLECTRO-POMPES

2 bis, rue des Hirondelles - BP 10 - 41140 NOYERS-SUR-CHER
Tél. 02 54 75 01 79 - Fax. 02 54 75 12 45
E-mail : entreprisehabert@wanadoo.fr

ENROPLUS 

Fabrication et mise en œuvre d'enrobés à chaud
Enrobés Coulés à Froid - ECF - « ROBERGRIP »
Pontage de Fissures
Les Friches - Route d'Ouzouer le Marché
45130 LE BARDON

 **Intermarché**

2 Bis, Voie Romaine - Fosse Louache
41240 OUZOUEUR LE MARCHÉ
TEL 02 54 82 49 20

HORAIRES :
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h15.
Vendredi et samedi de 9h00 à 19h15 sans interruption.
Dimanche de 9h00 à 12h15



 **sarl Ferron** Boucherie Charcuterie
Viandes de 1er choix Volailles Plats cuisinés

6, rue du petit chasseur
45130 - Epieds en Beauce
Tél. 02 38 74 20 11 

ELECTRICITE GENERALE
DEPANNAGE

Régis LAIGNEAU
109, Rue de la Vallée 45130 COULMIERS
Tél. 02.38.74.14.07

Gauchard Peinture 

Décoration - Rénovation - Papier Peint
Revêtements sols et murs • Vente Papier Peint
Ravalement de façades • Vitreries • Double vitrage

26, rue du 11 Novembre - 45130 Charsonville
9, rue du Moulin - 45140 Ingré 

Tél./Fax 02 38 74 23 42 - Port. 06 81 72 69 05

Alimentation
Presse - Bar 

Le Petit Coulmiers

Fabrication de Pizzas et Tartines
à emporter ou déguster sur place
Jeudi vendredi et samedi de 18 h 00 à 21 h 00
Commande sur place ou par téléphone au 02.38.74.13.80

LEBOEUF MOTOCULTURE
Vente Entretien Réparation
Matériel Parc et jardins

41 C Avenue de Chanzy
41 240 OUZOUEUR LE MARCHÉ
leboeufmotoculture@orange.fr
02 54 82 51 04
<https://www.facebook.com/pages/LEBOEUF-MOTOCULTURE/132862803467802>

des fleurs
des abeilles  et...
du miel 

Miellerie
Elise et Denis PIOGER
234 rue d'Orléans
45130 Coulmiers
e.mail : piobzz45@noel.com
blog : <http://apipioger.centerblog.net>

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
béton armé - carrelage - enduit à la pompe

 **ERIC LEGRAND**

10 bis, Rue du Bout de la Ville
Ablainville • 41240 BINAS Tél./Fax 02 54 82 42 96

CHAUFFAGE
PLOMBERIE
SANITAIRE
DEPANNAGE 

S.C.P.S.RIGAUD Olivier

31, Rue du Magasin
45130 EPIEDS EN BEAUCE **Tél et Fax 02 38 74 27 33**



Tarifs de location de la salle de fêtes au 1^{er} Janvier 2014

Formule	Contrat	Habitants de Coulmiers	Hors Commune
1	Vin d'honneur (3h00)	60,00 €	100,00 €
2	1/2 journée (6h00)	120,00 €	220,00 €
3	Forfait 1 journée (en semaine 8h00 à 20h00)	250,00 €	470,00 €
4	Forfait Week end et jours fériés (Samedi 9h00 à lundi 9h00) sans la cuisine	280,00 €	620,00 €
Option	Cuisine	100,00 €	200,00 €
Option	Remise des clés le vendredi à 15h00	50,00 €	50,00 €

Agenda 2014

23 janvier	Vœux du Maire	
1 ^{er} mars	Repas des aînés	Commission communale
12 mars	Concours de belote	Club Nos Jeunes Années
23 mars	Elections Municipales	
29 mars	Représentation	Coulmiers Théâtre
30 mars	Elections Municipales	
5 avril	Représentation	Coulmiers Théâtre
12 avril	Représentation	Coulmiers Théâtre
12 avril	Course aux œufs	Gymnastique Volontaire G.V.
25 avril	Journée UFOLEP	Commission Jeunesse
1 ^{er} mai	Rallye	Comité des Fêtes
18 mai	Rallye vélo	Gymnastique Volontaire G.V.
25 mai	Elections Européennes	
14 et 15 juin	Fête de Coulmiers	Comité des Fêtes
22 juin	Challenge Gabin	A.S.C.E.
25 juin	Marche	Gymnastique Volontaire G.V.
28 et 29 juin	Les Grandes Fertilités	Lettres du Pays
7 septembre	Randonnée pédestre	Comité des Fêtes
18 octobre	Diner dansant	Comité des Fêtes
31 octobre	Halloween	Comité des Fêtes
15 novembre	Concours de belote	Club Nos Jeunes Années
16 novembre	Exposition	Comité des Fêtes
13 décembre	Arbre de Noël	Comité des Fêtes